

Société suisse des Monuments historiques

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et anciennes choses à montrer. Les historiens ont pu s'en convaincre. Sous l'aimable conduite de MM. Vigier et Gisi, ils ont vu les trésors de la cathédrale, le musée, l'arsenal. Seule leur a laissé le meilleur souvenir. P. M.

*
** L'Association pour la restauration du château de Chillon vient de distribuer à ses membres son douzième rapport. Les membres de l'association ont eu aussi leur assemblée générale dans le courant de septembre. La visite du château était cette fois d'autant plus intéressante que l'exploration archéologique est maintenant complètement terminée. Pendant que M. Næf, architecte du château, s'occupe de la rédaction d'une histoire de Chillon, base du travail futur de restauration, on a commencé différents travaux intéressants, surtout aux façades nord et est, qui doivent se faire quel que soit le programme définitif de reconstitution de la forteresse du vieux Chablais.

*
** M. Maillefer, professeur, qui a publié, il y a deux ans, une *Histoire du canton de Vaud*, vient de faire paraître chez MM. Payot et Cie, à Lausanne, le premier volume d'un *Cours élémentaire d'histoire générale à l'usage de l'enseignement secondaire*. Il comprend l'antiquité et le moyen âge. Il suffira sans doute de signaler l'apparition de ce volume pour attirer sur lui l'attention des personnes qui s'occupent de l'enseignement de l'histoire.

*
** M. Firmin Roz a eu l'excellente idée de publier à part les pages qu'il avait écrites pour le Livre d'or composé à l'occasion du centenaire de Sainte-Beuve. **Sainte-Beuve à Lausanne**, tel en est le titre. L'auteur a puisé aux deux sources principales, les lettres de M. et Mme J. Olivier, publiées par M. Léon Séché dans la *Revue des Deux Mondes* et les lettres de Juste et Caroline Olivier à Sainte-Beuve, publiées dans la *Bibliothèque universelle* par M. Philippe Godet. M. Firmin Roz a, en outre, consulté quelques documents originaux dont il donne des extraits dans son appendice.

Société suisse des Monuments historiques.

Avenches a eu le grand honneur d'avoir été choisie pour recevoir les membres de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques. Une séance préparatoire et familière a eu lieu le mardi soir 5 septembre, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Le président, M. Albert Næf, a donné des explications fort

intéressantes, accompagnées de magnifiques projections lumineuses sur les divers monuments qui devaient faire le but des courses du lendemain. Puis M. Eug. Secretan, président du « Pro Aventico », a fait ressortir les particularités des théâtres romains qui sont au nord des Alpes, et a dressé un parallèle entre nos deux théâtres de Suisse, celui d'Augst et celui d'Avenches. Grâce aux plans projetés, tout le monde a très bien pu suivre ce savant exposé.

Le lendemain, dès 9 heures, tout le monde, sous la conduite de MM. Eug. Secretan, Albert Næf, W. Cart, est allé visiter le théâtre romain, la porte de l'Est, le plus intéressant des monuments romains d'Avenches, et la Tornallaz, puis, en suivant l'enceinte, les visiteurs se sont transportés à Donatyre, voir le temple où de récentes fouilles ont mis au jour de très intéressants sarcophages, avec des squelettes bien conservés, une boucle de ceinture bourgondoise.

A 11 heures, au Château, a eu lieu l'assemblée générale proprement dite, à laquelle assistaient environ quatre-vingts membres. M. Albert Næf, président, a donné quelques détails sur l'activité et la marche de la société. Un télégramme a été adressé à M. Marc Ruchet, président de la Confédération, empêché d'assister à la réunion. M. Louis Forrer, conseiller fédéral, et M. C. Decoppet, conseiller d'Etat, se sont fait excuser. La publication de la société en 1905 et 1906 sera consacrée à une monographie de l'Eglise et du Couvent de Münster, aux Grisons. Les comptes ont été approuvés. Trois membres sortants du comité ont été remplacés par M. le Dr Ganz, conservateur des musées d'art de Bâle; M. le professeur Dr William Cart, à Lausanne, et M. Frédéric-Th. Dubois, archéologue-adjoint à Lausanne. Les vérificateurs des comptes pour 1905 sont MM. le colonel Eug. Lecoultré, député à Avenches; le lieutenant-colonel Gérard Fornerod, notaire et syndic à Avenches.

Tous les participants ont reçu une charmante plaquette « Pages d'histoire aventicienne », offerte par la municipalité d'Avenches, et due à la plume de MM. Eug. Secretan, Marius Besson, Maxime Reymond, Albert Næf et André Kohler.

Le banquet, qui comptait à peu près quatre-vingts participants, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville. Le vin d'honneur a été offert par la municipalité. M. le Dr Jomini, qui représentait le syndic, a remercié la société pour les subsides accordés jusqu'ici et exprimé l'espoir qu'elle voudra bien les continuer lorsqu'il sera question de la restauration du château d'Avenches, qui figure, à juste titre, au nombre des beaux monuments de la Renaissance en Suisse.

Les membres de la société, accompagnés de nombreux amis du Pro Aventico, se sont ensuite transportés au musée. Sous le hangar, M. W. Wavre, le savant épigraphiste de Neuchâtel, a expliqué les nombreuses inscriptions qui ont été encastrées dernièrement dans les murs qui soutiennent la terrasse de l'amphithéâtre et à l'arrangement desquelles il a travaillé pendant des semaines. M. F. Jomini, le dévoué conservateur du Musée d'Avenches, a saisi cette occasion pour remercier chaleureusement, au nom du Département de l'instruction publique du canton de Vaud, le dévoué et habile épigraphiste de Neuchâtel. Une plaque en marbre placée à côté des inscriptions est destinée à rappeler les éminents services rendus par M. Wavre. Elle porte cette inscription latine : HOC TITULOS PATIENTI LABORI RESTITUIT W. WAWRE. M. C. M. V.

Sous les marronniers du Musée, M. W. Cart a donné des détails fort intéressants sur le médaillier du Musée, sur les bronzes, surtout sur ceux que renferme la petite vitrine du premier étage. Les visiteurs ont beaucoup admiré les riches collections du Musée cantonal d'Avenches.

Le château a été visité ensuite en détail. Les archéologues se sont retrouvés le lendemain à Morat, où ils ont visité, avant de se séparer, les anciens remparts et le château de Villars-les-Moines avec ses collections d'inscriptions romaines provenant d'Avenches.

Cette réunion a été en tout point réussie, grâce surtout à la cordiale réception des collègues aventiciens.

La Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie

est convoquée pour le 4 octobre, à 10 h. 45, au temple, à Aigle.

Ordre du jour : Discours d'ouverture du président, M. le prof. Eug. Mottaz. — *Communications* : 1. Notes archéologiques sur Aigle ; 2. M. F. Isabel : Du rôle qu'a joué l'ours dans la contrée d'Aigle ; 3. M. Cérésole : Davel et son temps d'après des documents inédits.

A 12 h. 30 : Dîner à l'hôtel Beau-Site. — 2 h. 30 : Visite du château, puis départ pour St-Triphon ; visite du donjon et de la chapelle, sous la conduite de M. Næf.

Les membres de la Société sont autorisés à amener à la séance les personnes que les sujets traités peuvent intéresser.
